

Master 1 puis école de commerce ?

Par marion, le 01/12/2014 à 00:09

Bonjour,

J'aimerais savoir à quoi mène une école de commerce. Je pense continuer en école de commerce après mon M1 de droit privé pour avoir plus de pratique professionnelle.

Quel type de métier est porteur après ce genre d'école ?

En fait je pense que juriste je n'ai aucune chance (beaucoup de gens en "balade" et je n'ai aucune expérience de juriste). Donc j'aimerais savoir vers quel "job" je peux m'orienter pour avoir un peu de responsabilités.

J'ai déjà travaillé et j'aimerais évoluer.

Je ne veux pas être fiscaliste. J'aimerais faire du conseil (c'est porteur ?) et dans les cycles des écoles on dirait qu'il y a différents cursus. Dans quoi puis-je conseiller les gens (je ne suis pas "matheuse" mais en droit j'ai des notes correctes).

Sinon dans quoi m'orienter après un M1 privé mention privé ?

Je sais que beaucoup de gens passent le Capa mais si on n'a pas envie de plaider est-ce vraiment une bonne idée de passer ce concours qui en + est difficile ? Ce concours vaut-il le coup si on n'envisage pas de travailler en cabinet d'avocats ?

De plus, je suis plus âgée donc j'aimerais ne pas me tromper.

Merci pour votre aide.

Par Yn, le 01/12/2014 à 18:59

Salut,

Beaucoup de questions, je vais donc formuler plusieurs réponses :

1/ Pratiquer le "conseil" avec seulement un M1 en droit est illusoire. Dis-toi que l'obtention du M1 n'est que l'autorisation pour commencer à vraiment faire du droit. Bref, un M1 en droit n'a pas grande valeur. Heureusement, quand je vois mes étudiants de M1, je me dis qu'ils ne sont pas encore prêts pour le monde pro (j'étais évidemment comme eux, tous les étudiants

en M1 sont dans cette situation), voilà pourquoi il est absolument nécessaire de continuer.

Autrement dit, après un M1 en droit (civil, des affaires, etc.), tu as simplement les bases d'une branche du droit. Bref, tu es prête pour commencer les choses sérieuses en M2. Là, le droit devient intéressant et tu peux commencer à acquérir des compétences qui te seront utiles pour le monde professionnel. Souvent, il y a un vrai changement de mentalité entre le M1 et le M2 car les gens passent du stade "étudiant" au stade "jeune diplômé opérationnel". C'est très, très, différent.

Je sais, dit comme ça, ce n'est pas encourageant, mais les études de droit sont longues (et complexes), voilà pourquoi, même après un M2, beaucoup d'étudiants optent pour une formation "complémentaire" (second M2, LLM, etc.).

2/ Une école de commerce : pourquoi pas, mais dis au revoir au droit, ce n'est pas le même objectif. La fac de droit forme des juristes, les écoles de commerce n'ont pas cette prétention.

3/ Le barreau est une option, mais je t'encourage à faire un M2. Retour à ma première remarque : un M1 n'est pas valorisable sur le marché du travail, il faut un M2.

Voilà, n'hésite pas si tu as des questions.

Par marion, le 02/12/2014 à 23:15

Bonsoir,

Tout d'abord merci pour la réponse.

Mon problème est le suivant. J'ai 30 ans. donc pas d'alternance possible+ difficultés car changer de secteur me fait recommencer à zéro face à des "juniors" qui ont "la vie devant eux".

Je pense que j'ai très peu de chance d'avoir un M2.

Donc je cherche une façon de me professionnaliser pour pouvoir continuer de travailler en me formant, l'idéal serait un contrat pro et de pouvoir suivre une formation juridique en même temps mais je ne peux accéder aux M2 par alternance et je pense qu'un stage de M2 n'est pas assez long pour m'aider à trouver un job derrière (on demande souvent 3 à 5 ans sur les annonces en terme d'expérience même à un niveau d'assistante). D'où le fait que je pense + à une école.

Je connais quelqu'un qui a fait un M2 droit du patrimoine (au chômage car bouché trop de monde). Donc je pense que ce domaine n'est pas propice à l'embauche (il a refait un autre M2 mais + jeune que moi).

Je regrette beaucoup d'avoir arrêté mes études trop tôt car je me retrouve un peu perdue et j'ai peur de me tromper de formation et de ne plus retrouver de travail.

N'existe t-il par une école avec formation un peu mixte où acquérir des compétences pratiques et théoriques en droit à partir d'un bac+4 hors faculté et accessible pour quelqu'un

de + âgé ?

J'aimerais savoir quels secteurs sont + "favorables " aux trentenaires.

Pour moi c'est compliqué de me reconvertir car je pars d'en bas. C'est plus simple quand on est cadre car on a une expérience "autonome" à vendre. Ce n'est pas mon cas.

Pour le barreau je n'ai pas le niveau pour faire ça, je perdrai 1an et je n'ai plus 18 ans.

Vous me conseillez quoi si pas de M2 ?

Que pensez vous d'une école en immobilier ? Ca reste du droit. C'est bouché ou pas ? En 2009 j'étais dans l'immobilier et j'ai perdu mon job (fin de CDD). Donc j'hésite....mais je ne vois pas trop les secteurs où mon âge serait apprécié (dans certains domaines on préfère largement former un jeune de 22 ans). Affaires = trop de monde. idem pour PI. Assurances je ne sais pas ? il faut encore une formation spécifique. J'aimerais trouver une formation un peu polyvalente ouverte à plus de métiers.

Dans quel secteur ai-je mes chances ? Je suis plus "littéraire" c'est à dire plus axé sur la rédaction d'actes juridiques (je faisais cette tâche avant).

J'ai un peu l'impression que c'est "mort". Ca me décourage.

Merci de votre avis.